

AVIS COUPURE COURANT

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : CHAPTELAT

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

lundi 8 avril 2024
de 09h00 à 13h00

Quartiers ou lieux-dits :

VILLAGE POSTE N 23
40 ROUTE DE BLEMONT
8 impasse DE MALLEDENT
27 rue DE CHANTEGRELLE
4 rue DU PUY DU LOUP
LIEU DIT PUY DU LOUP
LIEU DIT LES COMBES
54 rue DU MARECHAL FERRAND
29, 52, 60 ROUTE DE CHANTEGRELLE
rue DU VIEUX VILLAGE
36 LIEU DIT CHANTEGRELLE
LIEU DIT LE TOUYER
9, 7A LIEU DIT MALLEDENT

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Enedis - Agence Interventions Haute-Vienne
enedis.fr



SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

EDF nous informe qu'une coupure d'électricité est prévue lundi 8 avril de 09h à 13h (voir affiche ci-jointe).

RAMASSAGE DES DECHETS



À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2024 CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

CHAPTELAT

1^{ER} SEMESTRE 2024

MÉMO

 **MERCREDI APRÈS-MIDI**
Déchets recyclables

 **MERCREDI APRÈS-MIDI**
semaine impaire
Ordures ménagères

Bacs à présenter la veille au soir pour les collectes du matin et avant 12h00 pour les collectes de l'après-midi

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars

L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

L	M	M	J	V	S	D
		1*	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



La collecte des déchets sera reportée lors des 4 jours fériés non travaillés :

1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet et 25 décembre.

limoges-metropole.fr

LIMOGES MÉTROPOLE
PRÉVENTION
GESTION DES DÉCHETS



CONCERTATION PLUI



CONCERTATION PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LIMOGES MÉTROPOLE

Habitat, mobilités, développement économique et cadre de vie

L'élaboration du PLUI prendra 5 à 7 ans et déclinera les ambitions communautaires pour améliorer le quotidien des habitants pour les 10 à 15 années suivantes.



Comment donner votre avis et poser vos questions ?

- **PAR COURRIER**
à l'attention
de M. Le Président de Limoges Métropole
Direction de l'aménagement du territoire
et de la stratégie foncière
19 rue Bernard Palissy
87031 Limoges CEDEX 1
- **SUR LES REGISTRES** déposés au siège
de Limoges Métropole et dans les mairies
de chaque commune.
- **AUX RÉUNIONS PUBLIQUES** et ateliers
organisés tout au long du projet.
- **PAR MAIL :**
concertation-plui@limoges-metropole.fr

limoges-metropole.fr

LIMOGES MÉTROPOLE
AMÉNAGEMENT
STRATÉGIE FONCIÈRE



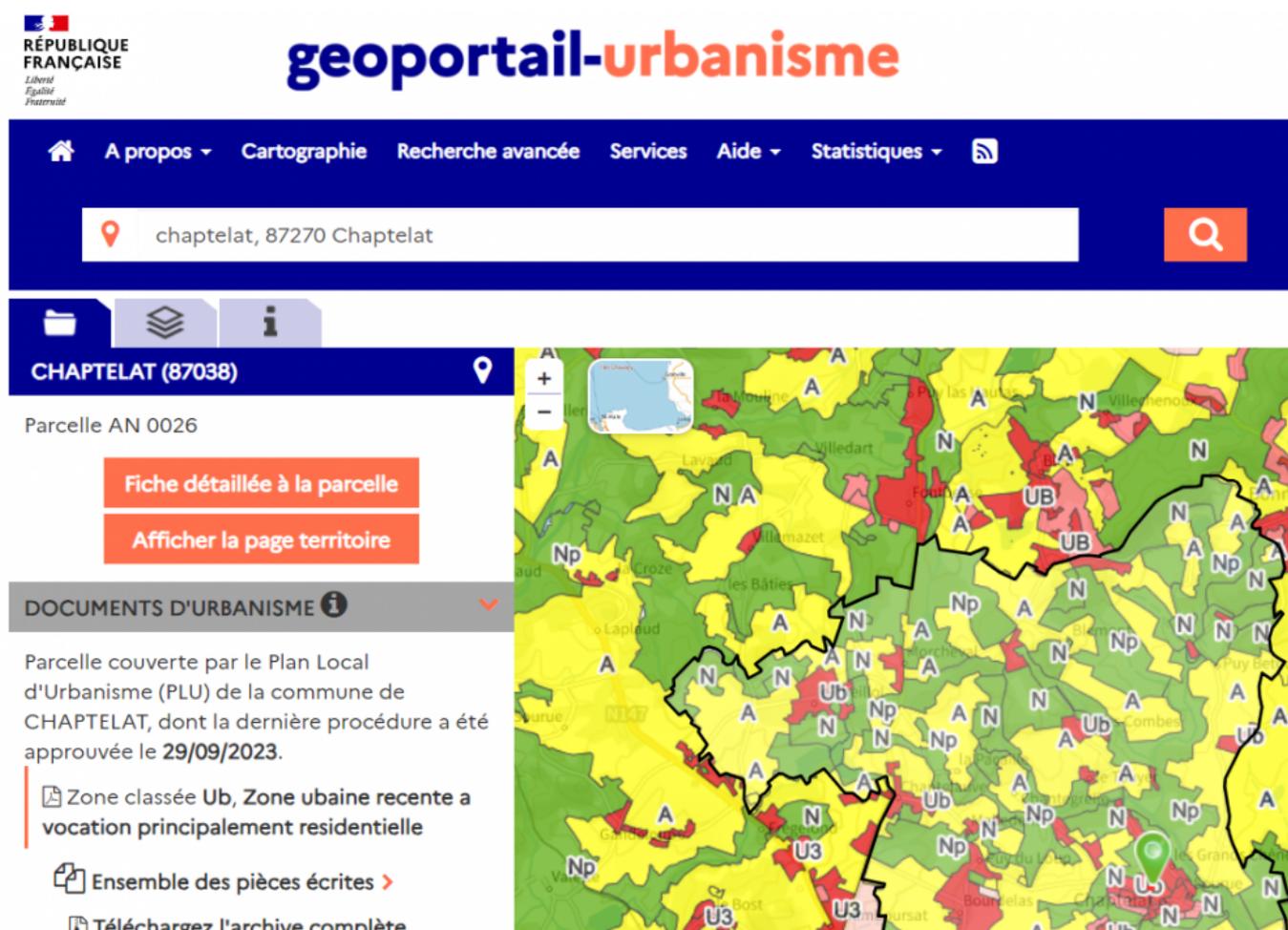
L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Limoges Métropole prendra 5 à 7 ans et déclinera les ambitions communautaires pour améliorer le quotidien des habitants pour les 10 à 15 années suivantes.

Afin de permettre à l'ensemble des habitants du territoire de s'exprimer sur cette démarche, **une concertation se déroule pendant toute la durée de l'élaboration du projet.**

Aussi, des registres sont mis à la disposition du public dans toutes les mairies du territoire communautaire (distribution en cours par notre Direction de l'Aménagement du territoire et de la stratégie foncière), ainsi qu'au siège de Limoges Métropole.

Toute personne intéressée pourra également communiquer ses observations par voie postale à l'adresse suivante : Limoges Métropole – 19 rue Bernard Palissy – 87 031 Limoges CEDEX 1 ou par messagerie électronique à l'adresse suivante : concertation-plui@limoges-metropole.fr

NOUVEAU PLU CHAPTELAT



The screenshot displays the 'geoportail-urbanisme' website interface. At the top left is the French Republic logo. The main navigation bar includes 'A propos', 'Cartographie', 'Recherche avancée', 'Services', 'Aide', and 'Statistiques'. A search bar contains 'chaptelat, 87270 Chaptelat'. Below the navigation, the page title is 'CHAPTELAT (87038)'. The main content area shows a map with various urban planning zones labeled with letters like 'A', 'N', 'Ub', 'Np', and 'U3'. On the left side, there are two buttons: 'Fiche détaillée à la parcelle' and 'Afficher la page territoire'. Below these, a section titled 'DOCUMENTS D'URBANISME' provides information: 'Parcelle couverte par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de CHAPTELAT, dont la dernière procédure a été approuvée le 29/09/2023.' It also includes a link to 'Zone classée Ub, Zone urbaine récente a vocation principalement résidentielle' and an option to 'Téléchargez l'archive complète'.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE CHAPTELAT

Approuvé par le Conseil Communautaire de Limoges Métropole le 29 septembre 2023, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de CHAPTELAT est un document de planification communal ou intercommunal permettant le développement durable du territoire.

Vous trouverez son contenu en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=1.2546825274472349&lat=45.91001989126528&zoom=13&mton=1.258207&mlat=45.910178>

<https://siglm.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=757131a91f154c40b14b9b840e49e619>

[DELIBERATION LIMOGES METROPOLE APPROUVANT LE PLU DE CHAPTELAT](#)

Découvrez Chaptelat



Afficher [chaptelat](#) sur une carte plus grande

A Chaptelat, le futur a trouvé ses racines

Bienvenu sur le site de la mairie. Chaptelat, commune connue comme le berceau de Saint Eloi, ses habitants sont les catalacois. Chaptelat s'étend sur 1792 hectares et avec ses 2035 habitants, ses nombreux artisans et ses 32 associations, Chaptelat est une cité en pleine expansion. L' équipe municipale est rassemblée, au quotidien, autour de projets dynamiques et responsables. Ce site vous propose de partir à la découverte de Chaptelat de son patrimoine à ses initiatives.

Bonne visite, Madame la Maire, Julie LENFANT

[tous les évènements](#)